

**SURVEILLANT(E)  
VISITEUR(TEUSE) DE NUIT**  
en secteur social et médico-social

CPFP  
La Rouatière



Éligible CPF 248833  
Niveau 3  
Conseil National de  
l'Enseignement Agricole  
Privé (CNEAP)

## MISSIONS

Le SVN peut exercer en structure ou à domicile.

Il assure une veille active des personnes. Il garantit les conditions de repos de la personne en l'accompagnant dans ses besoins et en respectant son intimité

Il assure la surveillance des locaux et des équipements et en garantit la sécurité. Il assure une fonction jour-nuit de la structure.

En fonction des structures employeurs, il peut assurer une fonction d'hygiène et d'entretien des locaux de même qu'une fonction d'hôtellerie.

Il peut également être amené à assurer des fonctions d'animation.



Plus d'infos sur  
[www.larouatiere.com](http://www.larouatiere.com)

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les objectifs de la formation vont être de permettre d'acquérir des compétences afin :

- D'assurer la sécurité des personnes et des biens
- D'Accompagner la personne vulnérable
- D'Assurer une continuité jour-nuit dans un cadre institutionnel donnée
- D'exercer en tant que professionnel de nuit en secteur social et médico-social

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La pédagogie mise en œuvre est constituée de cours magistraux, travaux de groupes, exercices pratiques à visée pédagogique d'apprentissage et d'organisation de la réflexion, groupes d'analyse des pratiques professionnelles...

Différentes productions écrites sont réalisées, à part égale avec la production orale.

Pour la pratique, le centre de formation est équipé d'un pôle technique constitué d'une cuisine pédagogique, d'un espace soins aux personnes en situation de dépendance et d'une salle pour l'entretien du linge et l'hygiène des locaux.

La pédagogie de l'alternance associe pleinement les sites qualifiants partenaires à la construction des compétences professionnelles de chaque stagiaire, permettant une combinaison harmonieuse des savoirs théoriques et pratiques.

Cette approche dynamique de la formation contribue à la construction de l'identité professionnelle des stagiaires, ainsi qu'à leur intégration réussie dans leur futur milieu de travail.

## DURÉE ET PROGRAMME



Formation entre 6 et 10 mois de 476 h de cours théorique en alternance

Formation au minimum 385h de pratique en milieu professionnel en établissement social ou médico social

Ajustement possible en fonction des individualisations des parcours (expériences et diplômes)

Acquisition par blocs de compétences :

- Bloc 1 : 91h Assurer la sécurité des personnes et des biens
- Bloc 2 : 175h Accompagner la personne vulnérable
- Bloc 3 : 105h Assurer une continuité jour-nuit dans un cadre institutionnel donnée
- Bloc 4 : 105h Exercer en tant que professionnel de nuit en secteur social et médico-social



Le titre SVN est également accessible par la VAE

Plus d'infos sur [www.larouatiere.com](http://www.larouatiere.com)



## CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir 18 ans

Pas de pré-requis scolaires

Connaissance du secteur d'activité, expériences professionnelles ou stages

Aptitude au travail de nuit

Expression orale et écrite correcte en bureautique

Métier technique mais aussi relationnel

## DÉROULEMENT DES SESSIONS

Une session par an soit :

- Parcours complet
- Parcours par bloc de compétences au choix Bloc 1, 2 ou 3 (le 4 permet de finaliser la formation)

Le parcours complet peut être proposé dans le cadre du Plan Régional de Formation (une fiche de prescription est requise obligatoirement)

Le parcours complet ou par bloc de compétences peut être accessible par divers financements individuels (Droits à la formation, Plan de Formation Employeur, ...) Nous consulter

## INSCRIPTION

Télécharger le dossier d'inscription sur le site du Centre de Formation [www.larouatiere.com](http://www.larouatiere.com)

Si vous êtes demandeur d'emploi, pour vous inscrire, vous devez avoir une fiche de prescription (se renseigner auprès de son conseiller) et la joindre à votre dossier



**Taux de réussite**  
**2023 : 70 %**

## CONDITIONS D'ADMISSION

Épreuve orale d'admission portant sur la motivation pour le secteur d'activité

Positionnement pour définir un parcours de formation individualisé

Validations partielles automatiques (diplômes du secteur sanitaire ou social, SNQ)

## COUT ET FINANCEMENT

Voir les tarifs sur le site [www.larouatiere.com](http://www.larouatiere.com)

Dans le cadre du PRF Formation prise en charge par le Conseil Régional Occitanie ou Financement individuel

## CERTIFICATIONS

Chaque bloc de compétences fait l'objet d'une certification propre :

- BLOC 1 : EPI, SST et épreuve écrite de mise en situation.
- BLOC 2 : Pratique explicitée devant un jury : 30 min d'oral
- BLOC 3 : épreuve écrite de 45 minutes en deux parties :  
Partie 1 : transmission Partie 2 : l'environnement professionnel
- BLOC 4 : soutenance à l'oral d'un Dossier de Pratique Professionnelle + pratique évaluée en situation professionnelle de 120h

Le titre SVN s'obtient après validation des 4 blocs de compétences. Chaque bloc est validé indépendamment et ne se compense pas. Un bloc validé est définitivement acquis.

## Contacts

**Site Souilhanel : 04 68 60 58 39**

Mme TAILLANDIER  
[staillandier@larouatiere.com](mailto:staillandier@larouatiere.com)  
Mme COUDERC  
[vcouderc@larouatiere.com](mailto:vcouderc@larouatiere.com)

Mme DEJEAN  
Secrétaire du pôle  
[ndejean@larouatiere.com](mailto:ndejean@larouatiere.com)

**Site Perpignan : 04 68 51 15 29**

Mme SAINT-MARTIN  
Directrice du site  
Responsable pédagogique  
[asaintmartin@larouatiere.com](mailto:asaintmartin@larouatiere.com)

Mme TAVITIAN  
Secrétaire administrative  
[aemile@larouatiere.com](mailto:aemile@larouatiere.com)